

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 12 mai 2021

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni, en visioconférence sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8

La séance est ouverte à 18H02 et levée à 18H05

Etaient présents :

Mme Anne VIGNOT, M. Gabriel BAULIEU, M. Nicolas BODIN, M. Pascal ROUTHIER, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, Mme Marie ZEHAF, M. Daniel HUOT, M. Aurélien LAROPPE, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Catherine BARTHELET, M. Christophe LIME (à partir du 6), M. Michel JASSEY, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Olivier GRIMAITRE (à partir du 2), M. Fabrice TAILLARD, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Sébastien COUDRY, Mme Anne BENEDETTO, M. Loïc ALLAIN, Mme Françoise PRESSE, M. Gilles ORY, M. Gilbert GAVIGNET, M. François BOUSSO, Mme Frédérique BAEHR (à partir du 8), M. Nathan SOURISSEAU, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Yves MAURICE

Etaient absents :

Mme Marie ETEVENARD, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Serge RUTKOWSKI, M. Marcel FELT

Secrétaire de séance :

M. Fabrice TAILLARD

Fonds d'aide Manifestations Sportives : 1^{ère} attribution 2021

Rapporteur : M. Michel JASSEY, Vice-Président

Commission : Proximité, santé, culture et sport

Inscription budgétaire	
BP 2021 et PPIF 2021-2025 « actions/manifestations sportives (fonds d'aide) »	Montant prévu au BP : 80 000 € Montant de l'opération : 28 300 €

Résumé :

Ce rapport porte sur l'attribution de subventions de moins de 23 000 € dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives ».

Il est proposé d'accorder pour cette première session 2021 différentes subventions pour un montant total de 28 300 €

Au regard des critères d'éligibilité du fonds d'aide « manifestations », l'étude des projets déposés dans le cadre de la 1^{ère} session d'instruction 2021, il est proposé de prioriser :

- les événements autour des sports de nature et ceux concourant à valoriser et à animer Grand Besançon Métropole,
- les projets comportant un intérêt pour l'animation d'un secteur ou d'un quartier,
- et les manifestations ouvertes à tous.

Ainsi, il est proposé d'accorder au titre du fonds « manifestations » 2021, 9 subventions pour un montant total de 28 300 €.

En cas d'annulation de la manifestation en raison de la crise sanitaire, la Collectivité se réserve le droit de supprimer le versement des subventions proposées dans ce rapport ou de n'en verser qu'un montant maximum de 60% sur présentation d'un état des dépenses engagées.

C'est le cas par exemple de l'Amicale de Saône qui renonce à organiser la Diagonale du Doubs mais sollicite la Collectivité pour un maintien de tout ou partie de la subvention sollicitée (2 500€).

Le tableau récapitulatif des demandes de subvention figure en annexe.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution de subventions d'un montant total de 28 300 €, dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » 1ère répartition 2021 :
 - 500 € à l'AC 2000 pour le VTT de la Dame Blanche
 - 300 € à l'Amicale Cycliste Bisontine pour le Prix Cycliste de Pelousey
 - 4 500 € à l'Amicale Sportive Territoriale Bisontine pour le Trail des Forts
 - 4 000 € au Centre Omnisports Pierre Croppet pour le Raid Handi-fort
 - 500 € au Football Club Montfaucon pour le Trail de Montfaucon
 - 6 000 € au Besançon Triathlon pour le Triathlon Vauban
 - 1 000 € à Besançon BMX pour la Coupe de France de BMX
 - 10 000 € à Ville de Besançon pour Vital été
 - 1 500 € à l'Amicale de Saône pour la Diagonale du Doubs (correspond à 60% de la subvention demandée en raison de l'annulation de la manifestation prévue initialement le 25 avril)

Et autorise Madame la Présidente à fixer le montant de la subvention définitive en cas d'annulation de la manifestation selon les critères énoncés ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité et au scrutin public par appel nominal :

Pour : 27 - Anne VIGNOT, Gabriel BAULIEU, Nicolas BODIN, Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLILOLO, Yves GUYEN, Marie ZEHAF, Daniel HUOT, Aurélien LAROPPE, Benoît VUILLEMIN, Catherine BARTHELET, Michel JASSEY, Jean-Paul MICHAUD, Olivier GRIMAITRE, Fabrice TAILLARD, Marie-Jeanne BERNABEU, Sébastien COUDRY, Anne BENEDETTO, Loïc ALLAIN, Françoise PRESSE, Gilles ORY, Gilbert GAVIGNET, François BOUSSO, Nathan SOURISSEAU, Denis JACQUIN, Frank LAIDIE, Yves MAURICE

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Annexe 1

Demandeur	Projet SPORT	Lieu	Date 2021	Commentaires / Lien avec les compétences et actions GBM	Subvention GBM
AC 2000 (Association)	VTT de la Dame Blanche	Châtillon le Duc et les communes du Grand Besançon	6 juin	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant l'aggl. Contribue à l'animation du secteur.	500€
Amicale Cycliste Bisontine (Association)	Prix cycliste Pelousey	Pelousey et les communes du Grand Besançon	21 mars	Contribue au rayonnement du territoire et aux nuitées touristiques	300€
Amicale de Saône (Association)	Diagonale du Doubs	Marais de Saône et les communes du Plateau	ANNULEE	60% de la subvention sollicitée	1 500€
Football Club Montfaucon-Morre-Gennes-La Vèze (association)	Trail de Montfaucon	Montfaucon et ses alentours	26 juin	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant l'aggl. Contribue à l'animation du secteur du Plateau.	500€
Amicale Sportive Territoriale Bisontine (Association)	Trail des Forts	Besançon et les communes du Grand Besançon	28 et 29 août	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant l'aggl. Contribue au rayonnement du territoire	4 500€
Centre Omnisports Pierre Croppet (Association)	Le Raid Handi Fort	Besançon et les communes du Grand Besançon	4 et 5 septembre	Image de Sport Tourisme Nature que souhaite mettre en avant l'agglomération Contribue au rayonnement du territoire et aux nuitées touristiques	4 000€
Besançon Triathlon (Association)	Triathlon Vauban	Plage d'Osselle et les environs	12 et 13 juin	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant l'aggl. Contribue au rayonnement du territoire et aux nuitées touristiques.	6 000€
Ville de Besançon (Collectivité)	Vital été	Multi sites à Besançon	Juillet et août	Programme d'activités sportives et culturelles profitant à un large public grand bisontin sur la période estivale	10 000€
Besançon BMX (association)	Coupe de France BMX	Piste du Rosemont à Besançon	12 juin	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant l'aggl. Contribue au rayonnement du territoire et aux nuitées touristiques	1 000€
TOTAL					28 300€